

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

Gestionnaire de la planification pour le secteur personnes handicapées

Références de rattachement au Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Famille professionnelle : Santé

Emploi-type n°1 : Chargé de programme de santé (SAN-20-A)

Catégorie de l'emploi : B

Corps : Secrétaire administratif (ve) - niveau 4 à 5A CCN

Cotation RIFSEEP : Groupe 2

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Site : Siège Lyon Siège Clermont-Ferrand Délégation territoriale

Direction : Autonomie

Direction déléguée : Pilotage de l'offre médico-sociale

Pôle : Planification de l'offre médico-sociale

Service/Unité : Organisation de l'offre personnes handicapées

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions du service d'affectation :

Le service "organisation de l'offre personnes handicapées" :

- pilote la stratégie d'organisation et de recomposition de l'offre
- pilote la programmation des installations et autorisations en lien avec le SRS et le PRIAC
- pilote la programmation des mesures et dispositifs financés par le FIR sur le secteur PH (hors accès aux soins et prévention)
- pilote les déclinaisons régionales des plans nationaux (plan autisme, plan handicap rare, dispositif ITEP...)
- définit les enjeux de recomposition de l'offre dans les documents contractuels

Effectif du service : 3

Nombre de personnes à encadrer : 0

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la responsable du pôle, cheffe du service « organisation de l'offre pour personnes en situation de handicap », le titulaire du poste contribue au suivi de la mise en œuvre de la déclinaison territoriale du Schéma Régional de Santé et de ses différents programmes thématiques. Il contribue aussi à la gestion de projets régionaux en soutien de l'animation régionale sur les thématiques spécifiques du handicap.

Activités principales :

1. Contribuer à la mise en œuvre du schéma régional de santé et des plans d'action spécifiques (ex autisme, handicap psychique, scolarisation, etc...) par un suivi des réalisations sur les territoires

- organiser le suivi des projets déclinés par les DD dans le cadre du volet territorial du Projet régional de santé
- réaliser un suivi de l'évolution de l'offre, en lien avec le PRIAC et les CPOM
- contribuer au suivi régional de la réalisation des actions du SRS (outil SISPEO)

2. participe à la gestion de projets régionaux en soutien de l'animation régionale sur les thématiques spécifiques du handicap

- assurer le suivi de certaines offres nécessitant une attention particulière du fait de leur caractère innovant et/ou en raison de leur mode de financement (Fonds d'Intervention Régional, crédits non reconductibles...)
- analyser des rapports d'activité, suivre des résultats au regard des indicateurs, consolider des données au niveau régional, renseigner les SI, tableaux de bord pour rendu compte régional ou national
- participer à la gestion de projets régionaux (FIR ou CNR) : instruction technique du dossier, préparation de la convention, sécurisation du processus financier avec service de la DA et l'Agence comptable
- participer à la structuration ou à l'instruction d'appels à candidatures ou à projets : rédaction de cahiers des charges, instruction des offres, analyse des projets...

Champ d'application évolutif en fonction des programmes en cours : Groupements d'Entraide Mutuelle, Pôles de compétence et de prestations externalisés, habitat inclusif, emploi accompagné...

3. Participer à la procédure de contractualisation des établissements pour personnes handicapées :

- Analyse technique des projets de CPOM départementaux : vérification de l'adéquation aux orientations régionales
- Participation à l'instruction de CPOM régionaux

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes :

- Possibilité de réalisation d'évaluation si habilitation ICARS

Spécificités du poste / Contraintes :

- travail en réseau avec les 12 délégations départementales
- travail en transversal avec autres pôles et services de la DA

- Déplacements ponctuels en délégations départementales sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Partenaires institutionnels :

- Conseils départementaux
- Education nationale
- CNSA, services centraux du ministère DGCS, ANAP
- CARSAT
- DIRECCTE, DRJSCS
- Associations représentant les usagers
- Organismes représentant les gestionnaires d'établissements

COMPETENCES REQUISES

Connaissances (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissance des politiques menées en faveur des personnes en situation de handicap			x	
Connaissance des modes de financements et du fonctionnement des établissements et service médico-sociaux			x	
Maîtrise de la procédure budgétaire médico-sociale			x	

Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Elaboration et suivi de tableaux de bord, des outils d'aide à la décision			x	
Maîtrise des systèmes d'information et des applications bureautiques (notamment Excel)			x	

Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Capacité d'anticipation			X	
Esprit de synthèse			X	
Travail en équipe et en coordination (interne siège)			X	
Rigueur			X	

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : sous la responsabilité de la responsable du pôle planification de l'offre médico-sociale, également cheffe de service PH

Lien(s) fonctionnel(s) : cadres du service PH, conseillers techniques et autres pôles de la Direction ; autres directions métiers